



## 4.2 Objectifs du projet

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
<b>1</b>	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input type="checkbox"/>
<b>2</b>	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
<b>3</b>	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
<b>4</b>	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
<b>5</b>	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
<b>6</b>	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

le,

Signature



## DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Michel Blanchon  
Architecte DESA  
7 route de Nouaillé, 86000 POISSIERS  
Tél: 06 30 36 35 46  
michel.blanchon.86@wanadoo.fr

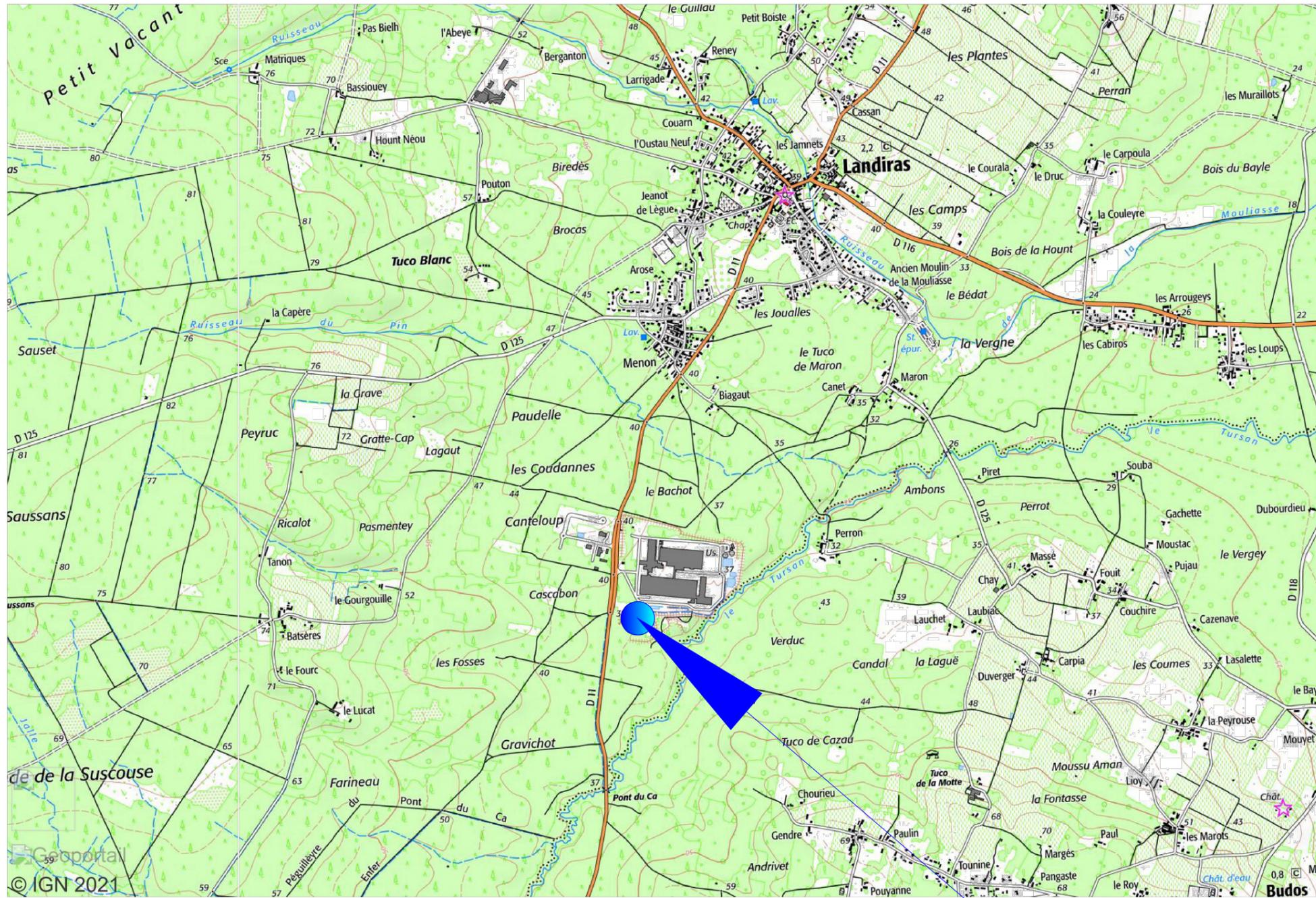
Grands Chais de France

Lieu-dit : " Bouscaton "  
33720 - LANDIRAS

**Construction d'ombrières photovoltaïques**

**TECHNIQUE SOLAIRE**  
Producteur d'énergie verte

26, rue Annet Segeron  
86440 Biard  
Tel: 05 49 56 01 19  
Fax: 05 49 53 23 48  
contact@techniquesolaire.com

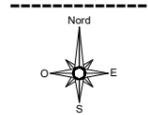


# PROJET

30/06/2021 1/25000 RPR PC 1	Plan de situation - IGN	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOULBIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr 
	26, rue Annet Segeron 86580 - BIARD Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS		



DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



- Unité foncière
- Panneaux photovoltaïques
- Parking existant
- Extension du parking
- Future parcelle issue de la division cadastrale
- Accès existant et servitude de passage
- Niveau NGF

Département :  
GIRONDE

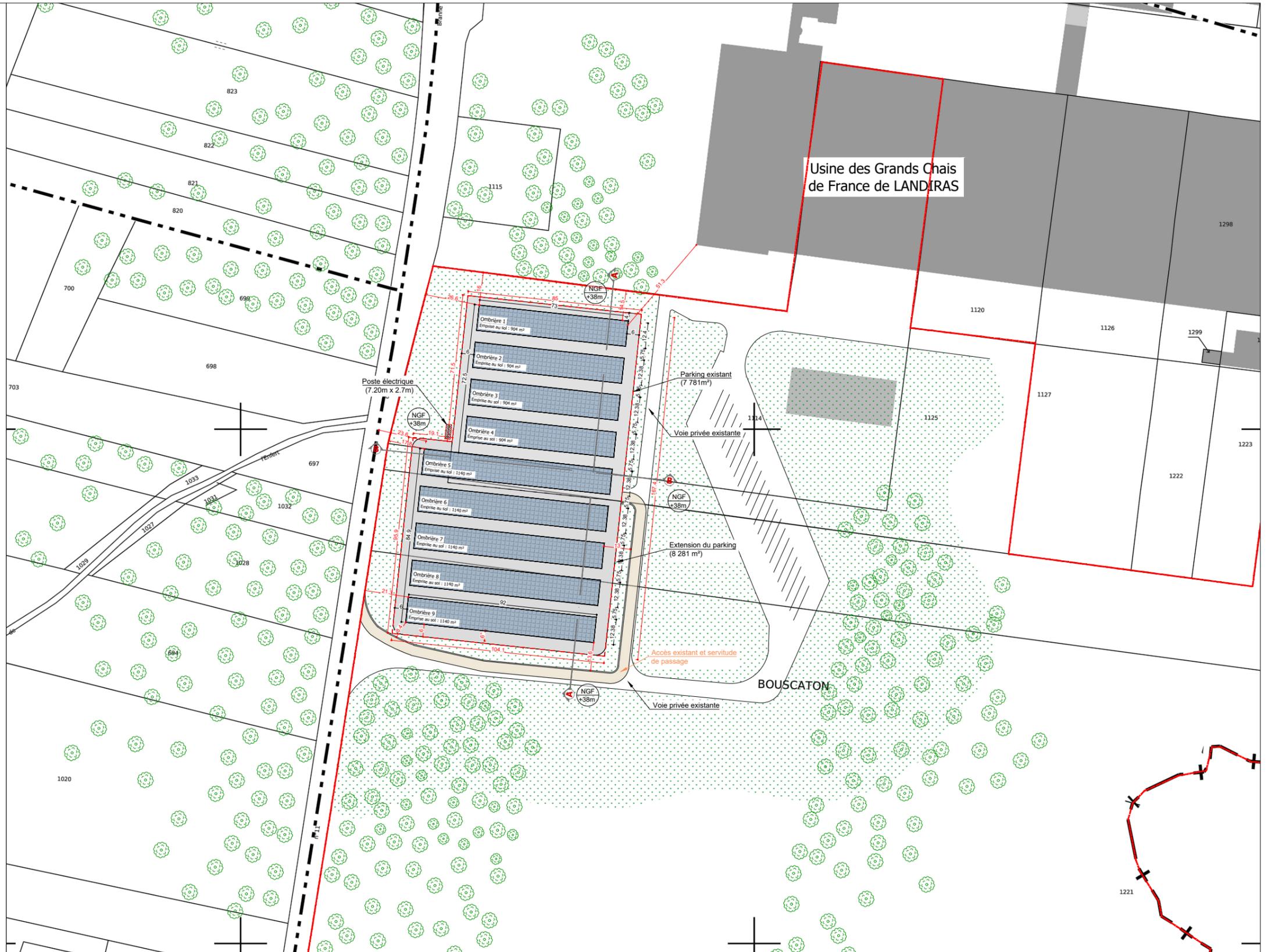
Commune :  
LANDIRAS

Section : F  
Feuille : 000 F 05

Date d'édition : 12/02/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC DE LA GIRONDE  
BRANCHE LIBOURNE RUE DU PRESIDENT WILSON 33505  
33505 LIBOURNE CEDEX  
tél. 05 55 25 44 57 -fax



30/06/2021  
1/2000  
RPR  
PC 2

Plan de masse

Construction d'ombrières photovoltaïques

PC

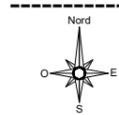
Michel Blanchon  
Architecte DESA  
7 route de Nouaillé 85000 POISSIERS  
tél: 06 30 36 35 46  
michel.blanchon.86@wanadoo.fr



26, rue Annet Segeron  
86580 - Biard  
Tel: 05 49 56 01 19  
Fax: 05 49 53 23 48  
contact@techniquesolaire.com

Grands Chais de France  
Lieu-dit : " Bouscaton "  
33720 - LANDIRAS

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



- Unité foncière
- Panneaux photovoltaïques
- Parking existant
- Extension du parking
- Future parcelle issue de la division cadastrale
- Accès existant et servitude de passage
- Niveau NGF

Département :  
**GIRONDE**

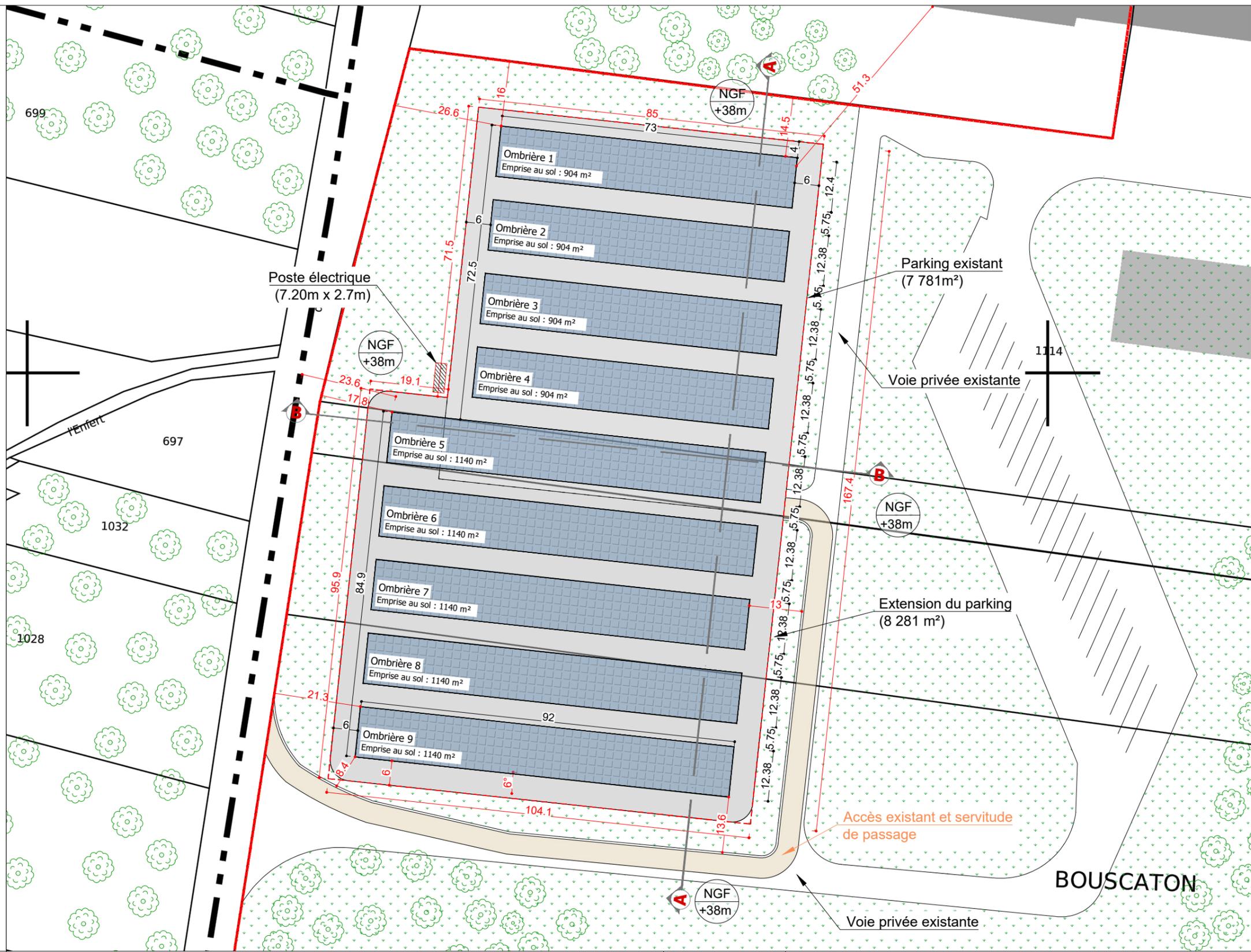
Commune :  
**LANDIRAS**

Section : F  
Feuille : 000 F 05

Date d'édition : 12/02/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC DE LA GIRONDE  
BRANCHE LIBOURNE RUE DU PRESIDENT WILSON 33505  
33505 LIBOURNE CEDEX  
tél. 05 55 25 44 57 -fax



30/06/2021  
1/1000  
RPR  
PC 2

Plan de masse

Construction d'ombrières photovoltaïques

PC

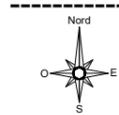
Michel Blanchon  
Architecte DESA  
7 route de Nouaillé 85000 POISSIERS  
tél: 06 30 36 35 46  
michel.blanchon.86@wanadoo.fr



26, rue Annet Segeron  
86580 - Biard  
Tel: 05 49 56 01 19  
Fax: 05 49 53 23 48  
contact@techniquesolaire.com

Grands Chais de France  
Lieu-dit : " Bouscaton "  
33720 - LANDIRAS

DIRECTION GÉNÉRALE DES  
FINANCES PUBLIQUES  
-----  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL



- Unité foncière
- Panneaux photovoltaïques
- Parking existant
- Extension du parking
- Future parcelle issue de la division cadastrale
- Accès existant et servitude de passage
- Niveau NGF

Département :  
GIRONDE

Commune :  
LANDIRAS

Section : F  
Feuille : 000 F 05

Date d'édition : 12/02/2021  
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC45

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :  
PTGC DE LA GIRONDE  
BRANCHE LIBOURNE RUE DU PRESIDENT WILSON 33505  
33505 LIBOURNE CEDEX  
tél. 05 55 25 44 57 -fax



30/06/2021	<b>Plan de masse</b>
1/1000	
RPR	
PC 2	

**Construction d'ombrières photovoltaïques**

**PC**

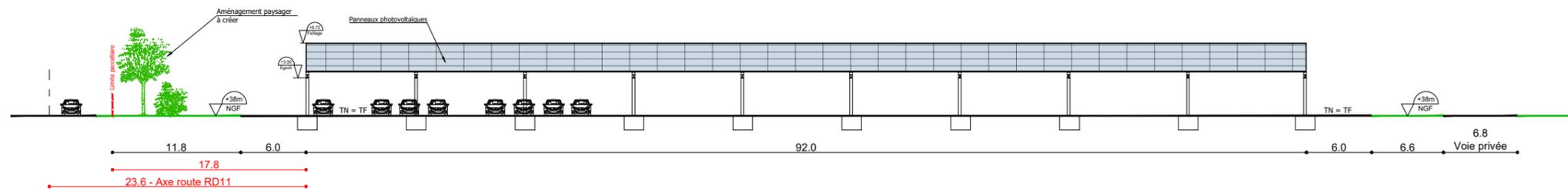
Michel Blanchon  
Architecte DESA  
7 route de Nouaillé 85000 POUILLEYERS  
tél: 06 30 36 35 46  
michel.blanchon.86@wanadoo.fr



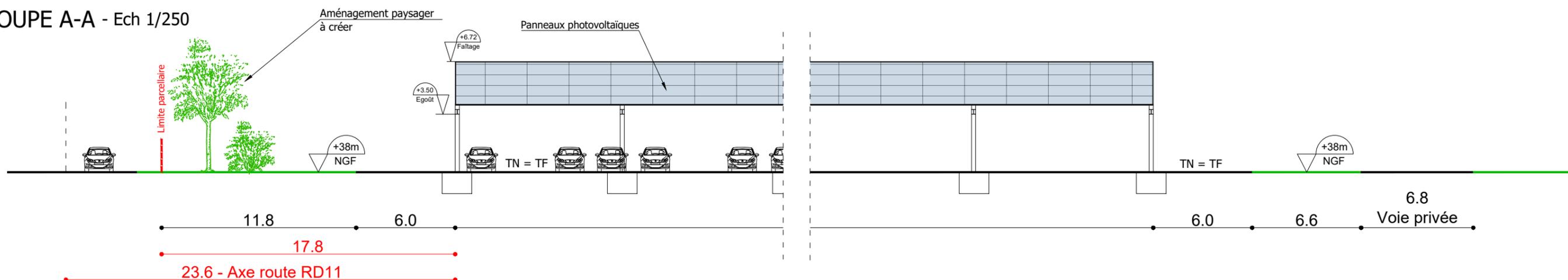
26, rue Annet Segeron  
86580 - Biard  
Tel: 05 49 56 01 19  
Fax: 05 49 53 23 48  
contact@techniquesolaire.com

Grands Chais de France  
Lieu-dit : " Bouscaton "  
33720 - LANDIRAS

COUPE A-A - Ech 1/500



COUPE A-A - Ech 1/250



30/06/2021 1/500 et 1/250	Plan de coupe terrain A-A	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouailles / 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
PC 3					
	26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS			
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					



## 1- ETAT INITIAL DU TERRAIN:

Situé au lieu-dit " Bouscaton ", (1925 route de Coudannes) au Sud de la commune de LANDIRAS (33720).

La commune de LANDIRAS est régie par le plan local d'Urbanisme (PLU).

Le projet s'inscrit dans une zone actuellement à activités industrielles, commerciales et artisanales (Zone UY du PLU).

L'extrait cadastral servant de plan de situation, donne des indications d'environnement éloigné (voies de circulation, densité de l'habitat...).

Les photographies permettent d'apprécier l'ambiance du paysage rapproché (les angles de prises de vues sont repérés sur le plan de masse (PC2)).

Le terrain est actuellement utilisé en tant que parking et entroposage pour véhicules lourds.

Le site d'implantation possède un parking de véhicule léger existant, l'autre partie est à ce jour non utilisée.



## 2 - IMPLANTATION:

Les ombrières seront implantés sur les parcelles n° 1125, 1220, 1114 et 1221 de la section F.

Du fait de l'augmentation du nombre d'employés sur le site au cours des dernières années, l'usine de Landiras est en manque de places de parkings pour ces collaborateurs ainsi que pour les visiteurs sur le site. Pour cette raison, Les Grands Chais de France souhaite augmenter la taille de son parking.

Elles viendront donc recouvrir le parking qui est existant et permettra l'extension de celui-ci.  
L'accès sera inchangé.

## 3 - INSERTION DANS SON ENVIRONNEMENT:

La topographie du terrain ne sera pas modifiée par la construction des ombrières.

Le volume général de la construction sera simple et sobre, les matériaux utilisés seront en harmonie avec l'environnement proche.

Pour l'implantation des ombrières, les arbres situés au Sud de l'implantation devront être coupés. Pour compenser, des arbres seront plantés sur le site du Grands Chais de France.

La coupe des arbres fera l'objet d'une demande de défrichage, demande qui sera intégrée à la révision (en cours) de l'Arrêté Préfectoral d'Autorisation à Exploiter.

## 4- DESCRIPTIF DES OMBRIERES :

Il s'agit de la construction de 9 ombrières photovoltaïques. Elles viendront recouvrir le parking existant et permettront l'extension de ce parking. Elles serviront de protection aux véhicules légers des employés travaillant dans l'usine Les Grands Chais de France.

Les structures porteuses permettent l'installation de rangées de capteurs photovoltaïques fixes inclinés à 12°.

Elles seront implantées parallèlement les unes aux autres sur un axe Est-Ouest, suivant l'architecture du parking existant.

Les dimensions en hauteur seront au minimum de 3.50 m en partie basse et au maximum de 6.72 m en partie haute.

La largeur d'une structure d'ombrières est de 12.39 m (largeur projetée au sol).

La longueur des structures est de 73m et 92m.

Les fondations assurant l'enclavement au sol et la stabilité des ombrières se composent de plots béton isolés à une profondeur déterminée en fonction des recommandations de l'étude de sol qui sera réalisée en amont du chantier.

Les modules photovoltaïques seront mis en place sur les structures des ombrières pour une puissance de 1.9 MWc.

L'emprise au sol des ombrières sera de 9 316 m².

## 5- ACCESSIBILITE :

La construction du projet par la société TECHNIQUE SOLAIRE pour le compte Les Grands Chais de France fera l'objet d'un bail à construction et restera propriétaire de l'ensemble des parcelles mais donnera à bail à TECHNIQUE SOLAIRE la zone correspondant à l'emprise du projet pour construire les ombrières.

Les parcelles sur lesquelles sera implanté le projet feront l'objet d'une division cadastrale avant le début des travaux et la signature du bail: les parcelles issues de la division correspondront à l'emprise du projet augmentées d'une bande de 5 mètres (voir PC2) de manière à ce que le bail à construction ne porte que sur cette emprise et non sur la totalité des parcelles concernées.

Cette nouvelle parcelle issue de la division sera accessible par de nouvelles servitudes.

L'accès à la future parcelle se fera par l'accès déjà existant (voir PC2).

En l'application de l'article R-442-1 a) cette division cadastrale ne sera soumise ni à la déclaration préalable ni à permis d'aménager.

A noter que le projet ne comportera pas de voie ou d'espace commun.

## 6- RESEAUX :

### • Alimentation et Raccordement :

Le projet ne nécessitera pas de nouveau raccordement en eau potable ni en soutirage électrique.

Pour le bon fonctionnement de la centrale photovoltaïque, un poste de transformation sera implanté à proximité des ombrières.

Le poste de transformation, aura une emprise au sol de 19.44 m² et une surface plancher de 15.64 m² raccordé au poste de livraison du site au Nord-Ouest.

L'électricité produite par les panneaux photovoltaïques sera réinjectée sur le réseau électrique interne du site afin d'alimenter en « autoconsommation » l'usine à proximité de la centrale photovoltaïque. La puissance maximale réinjectée sur le site sera de 1,94 MWc.

**Cette centrale en autoconsommation permettra de diminuer la consommation électrique soutirée sur le réseau public d'environ 15%.**

### • Evacuation :

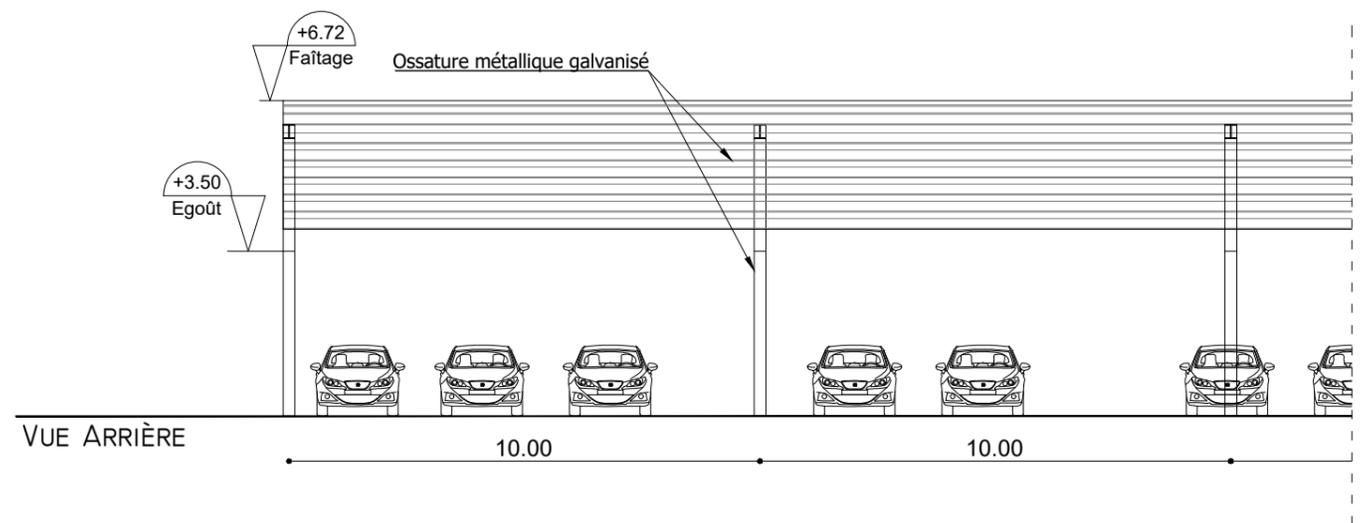
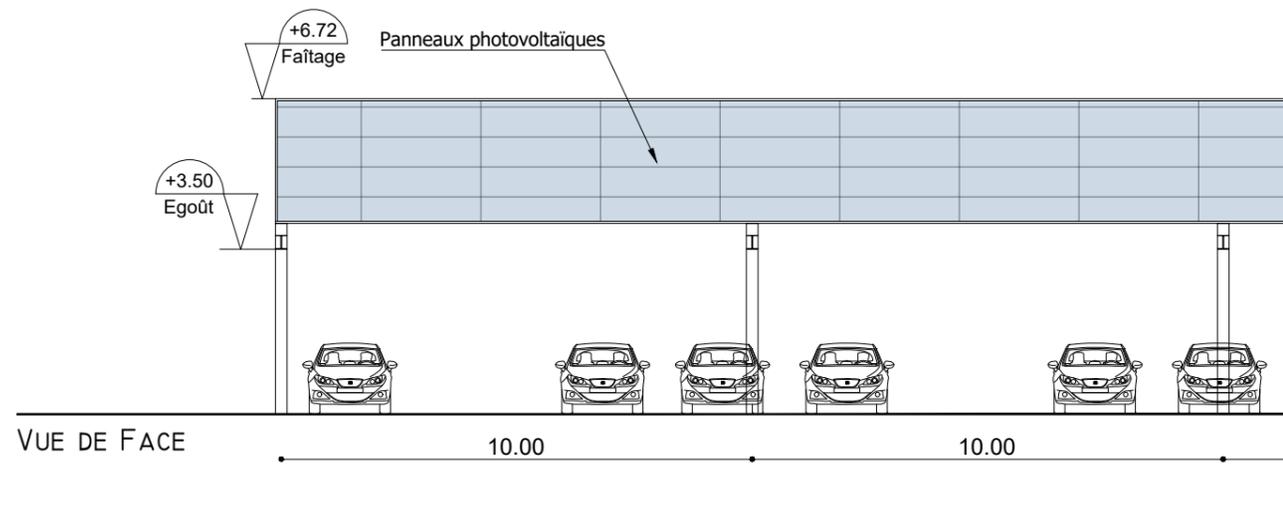
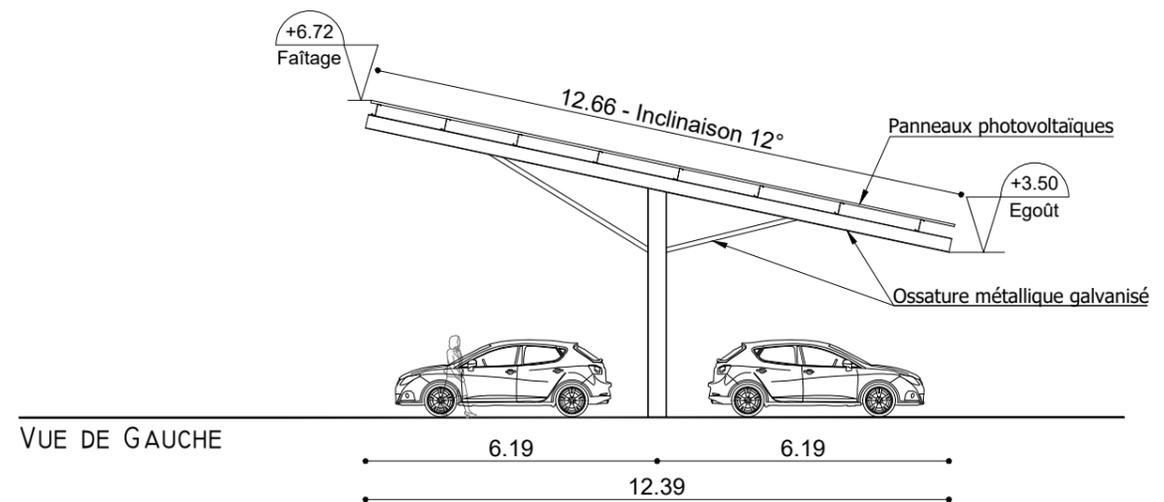
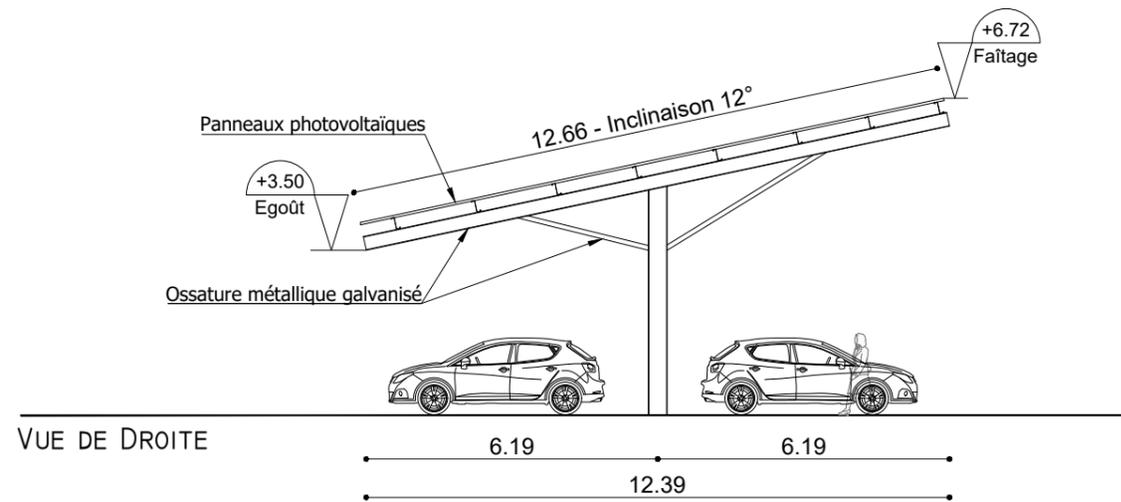
Les pluies seront collectées par l'ensemble des ombrières photovoltaïques du projet puis seront dirigées en pieds de poteaux. Le parking existant est déjà artificialisé et le futur parking quant à lui sera drainant afin de permettre l'évacuation naturelle de l'eau dans le sol. L'imperméabilité et l'écoulement des eaux resteront donc inchangés.

## 7- LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

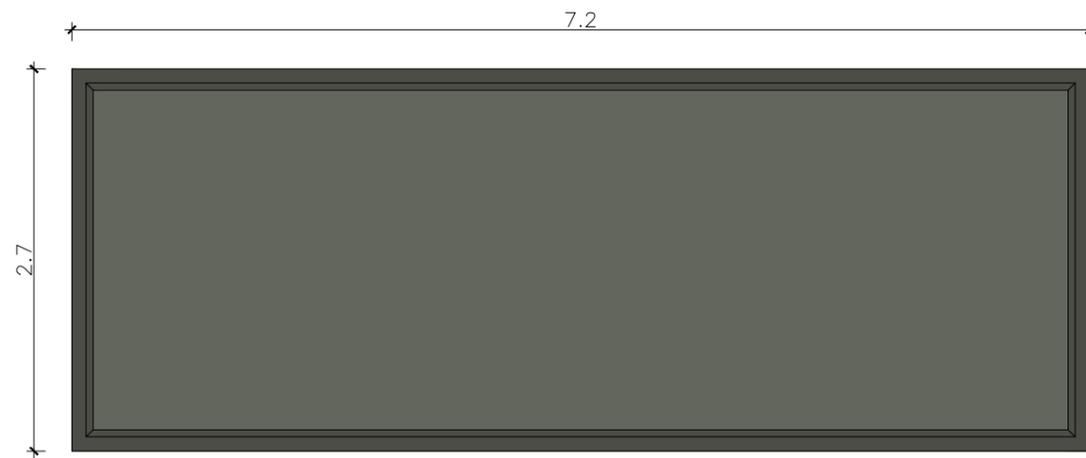
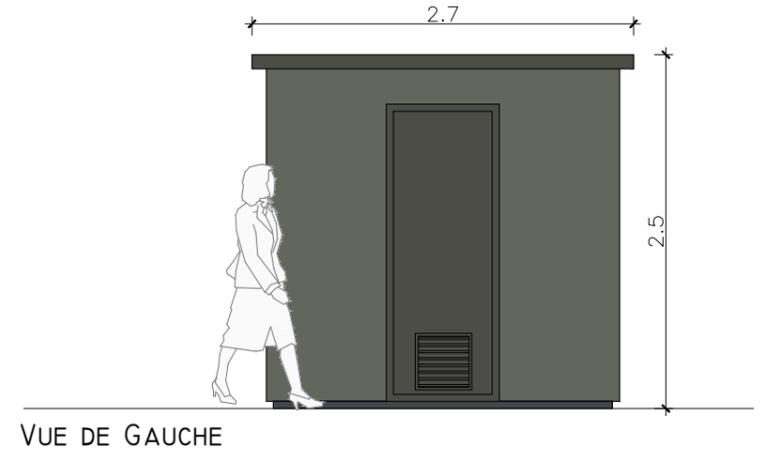
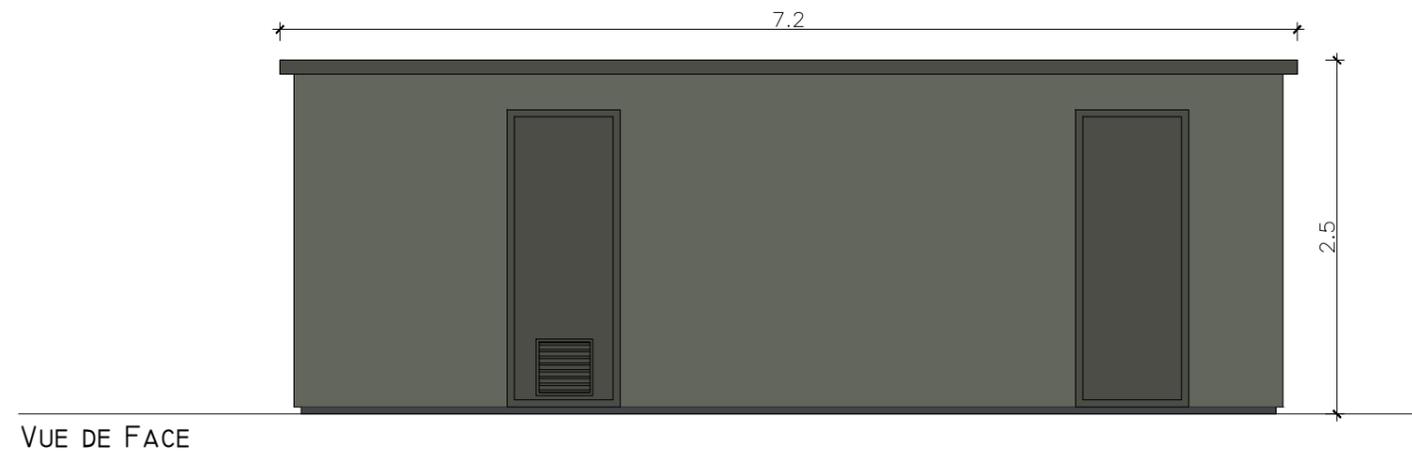
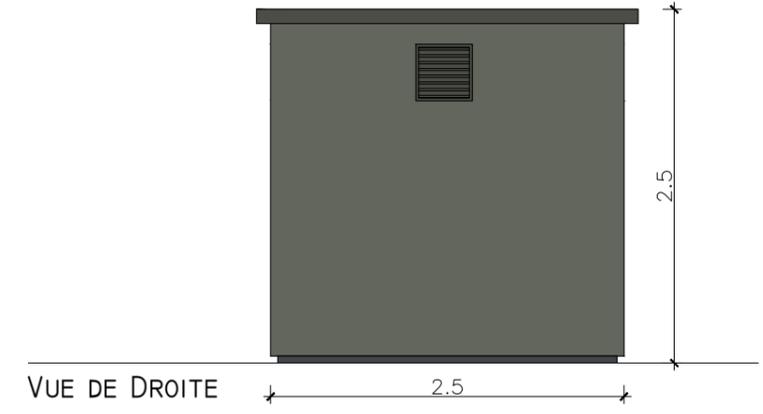
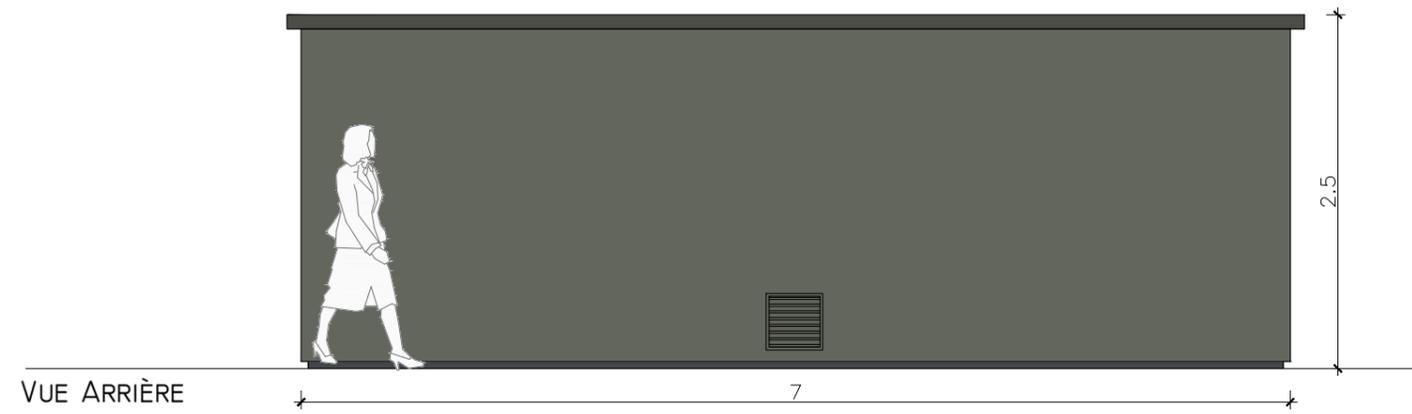
Une borne incendie se trouve à proximité du projet (160m).

Les prescriptions du SDIS seront respectées selon leur recommandation.

01/07/2021	Notice descriptive	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 86000 POITIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR					
PC 4					
	26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS			
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					



30/06/2021 1/150 RPR PC 5	Façades - Ombrière	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille - 85000 POISSIERS Tél: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
		26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grand Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					



Le modèle du poste de transformation et de livraison est donné à titre indicatif. L'aspect extérieur est susceptible d'évoluer suivant les appels d'offre. Les dimensions et teintes resteront similaires.

Le poste de transformation sera de teinte RAL 7022.

VUE DE PLAN

19/07/2021 1/300 et 1/150 RPR PC 5	Plan des façades - PTR et PDL	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouailles / 85000 POISSIERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
 26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com		Grand Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS			
<small>CE PLAN EST NOTRE PROPRIÉTÉ &amp; NE PEUT ÊTRE COPIÉ OU COMMUNIQUÉ À DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ÉCRITE. IL SERA CONSIDÉRÉ COMME TACITEMENT APPROUVÉ SANS RÉSERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ÉCRITES DANS UN DÉLAI DE 15 JOURS À DATER DE SA DIFFUSION.</small>					

# LOCALISATION DES PRISES DE VUES



26/01/2021 RPR PC 6-7-8	Localisation des prises de vues	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEYS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr 
 <p>Producteur d'énergie verte</p>	26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.				

VUE I - AVANT



VUE I - APRÈS



12/07/2021	Photos - Insertions	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR					
PC 6-7					
	26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS			
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					

VUE 2 - AVANT



VUE 2 - APRÈS



12/07/2021	Photos - Insertions	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEURS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR					
PC 6-7					
	26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS			
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					

VUE 3 - AVANT



VUE 3 - APRÈS



12/07/2021	Photos - Insertions	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr	
RPR					
PC 6-7					
	26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS			
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					

# VUE D'ENSEMBLE 1



# VUE D'ENSEMBLE 2



12/07/2021 RPR PC 6-7	Photos - Insertions	Construction d'ombrières photovoltaïques	PC	Michel Blanchon Architecte DESA 7 route de Nouaille / 85000 FOUILLEERS Tel: 06 30 36 35 46 michel.blanchon.86@wanadoo.fr 	
		26, rue Annet Segeron 86580 - Biard Tel: 05 49 56 01 19 Fax: 05 49 53 23 48 contact@techniquesolaire.com	Grands Chais de France Lieu-dit : " Bouscaton " 33720 - LANDIRAS		
CE PLAN EST NOTRE PROPRIETE & NE PEUT ETRE COPIE OU COMMUNIQUE A DES TIERS SANS NOTRE AUTORISATION ECRITE. IL SERA CONSIDERE COMME TACITEMENT APPROUVE SANS RESERVE PAR CHAQUE DESTINATAIRE S'IL N'A PAS FAIT L'OBJET DE REMARQUES ECRITES DANS UN DELAI DE 15 JOURS A DATER DE SA DIFFUSION.					